

/ 9 -07- 2018

Anderlecht, le

Monsieur DEBRY Philippe
Conseiller communal
Rue Victor Rauter 168
1070 ANDERLECHT



ADMINISTRATION COMMUNALE
GEMEENTEBESTUUR

**CADRE DE VIE – ESPACES PUBLICS –
TECHNIQUE - TRAVAUX PUBLICS.**

Votre correspondant : K. DE DURPEL
Chef de Division
☎ 02/526.21.21

Notre réf. : CV/CA/LET/2018.0103 - CD

Objet : Travaux d'asphaltage du boulevard Maurice Herbette

Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à la question orale adressée à Monsieur l'Echevin Akouz en séance du Conseil communal du 31 mai 2018, nous vous informons qu'en accord avec Colruyt, le parc industriel, le SIAMU, la Police locale, la STIB et l'Agence Bruxelles-Propreté, le phasage des travaux s'établit comme suit :

- du 30/07/2018 au 12/08/2018 : réaménagement de la fondation entre le boulevard Félix Paulsen et le Colruyt;
- du 13/08/2018 au 24/08/2018 : réaménagement de la fondation entre le Colruyt et le square des Vétérans Coloniaux;
- du 25/08/2018 au 26/08/2018: asphaltage de la voirie du côté du Colruyt;
- du 27/08/2018 au 14/09/2018: revêtement du côté pair.

Espérant ainsi avoir répondu à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre parfaite considération.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

M. VERMEULEN

Par délégation :
L'Echevin des Travaux publics,

M. AKOUZ.

Place du Conseil 1 Raadsplein
Bruxelles 1070 Brussel

TEL 02 558 08 00

FAX 02 523 12 14

E-MAIL infoanderlecht@anderlecht.brussels

www.anderlecht.be

